



**Commune de BRECEY**  
Département de la Manche

**Dossier de candidature**

**LABEL « Villes et Villages fleuris »**

**Année 2023**



## Présentation de la commune de Brécey

Commune rurale, située à environ 17 km à l'est d'Avranches.

Code postal : 50370

Code Commune : 50074

Région : Normandie

Département : Manche (50)

Arrondissement : Avranches

Intercommunalité :

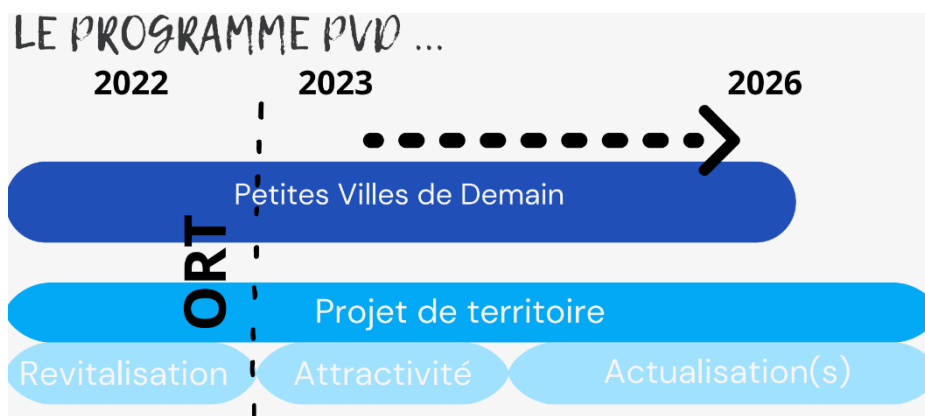
Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie  
(Regroupe 95 communes, soit environ 87 000 habitants)

Démographie : 2168 habitants (2020)

Superficie : 20.96 km<sup>2</sup>

Brécey participe au programme national « **Petites Villes de Demain** »,  
comme 37 communes dans le département de la Manche.

Cette démarche facilitera la concrétisation du projet de territoire pour la commune.  
La commune de Brécey a décidé d'élaborer un projet de territoire incluant une étude de  
revitalisation. Ce document stratégique vise à conduire un diagnostic du territoire et à  
déterminer une stratégie territoriale.



Mesdames, Messieurs, Membres du Jury,

Avant tout, nous vous remercions de l'attention que vous allez porter à la démarche de fleurissement et d'embellissement de notre commune. Nous espérons que la lecture de ce dossier vous sera agréable et qu'elle vous convaincra de notre réelle volonté et motivation pour obtenir notre première fleur.

Le travail fourni par nos agents communaux est remarquable et la passion végétale de notre responsable Espaces Verts est communicative.

Nous souhaitons avoir une commune fleurie, agréable à visiter et qui offre un environnement de qualité à sa population. L'équipe municipale s'implique dans le cadre de vie de ses habitants et de ses visiteurs. Nous avons récemment obtenu le Label Station Verte qui vise à mettre avant tout l'accès sur la nature, le patrimoine et le respect de l'environnement. Brécey participe également au programme national « Petites Villes de Demain » dans le but d'améliorer les conditions de vie de ses habitants. Des nouvelles familles s'installent et renforcent ainsi les commerces de proximité et les effectifs de nos écoles.

Il nous a semblé important de concourir pour l'obtention du Label « Villes et villages fleuris ». Notre commune, située au cœur de la vallée de la Sée, possède un beau patrimoine paysager et végétal (arbres, arbustes, pelouses, fleurissement en pleine terre...). Brécey est également sensible au développement durable, aucun désherbant n'est utilisé, nous essayons d'avoir une gestion vertueuse et raisonnée de notre espace public (la ville a commencé à enherber son cimetière). Notre commune essaie de favoriser la convivialité et le bien-vivre ensemble. Nous avons aménagé un square avec une aire de jeux près d'une résidence pour personnes âgées. Nous avons également des jardins familiaux. Ce label permettra également à notre commune d'avoir des conseils et des nouvelles idées de fleurissement.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et nous vous adressons tous nos meilleurs sentiments fleuris.

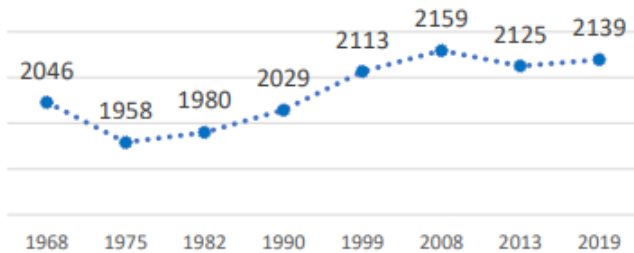
Laëtitia YVON, adjointe au Tourisme



## MISE EN ŒUVRE DU PROJET MUNICIPAL

Le projet d'obtention du label « **Villes et villages fleuris** » entre dans le cadre du projet de revitalisation du Bourg de Brécey. Ce projet de revitalisation est mené en parallèle du projet de territoire. Le projet de revitalisation de Brécey devra permettre de maintenir l'offre de services existante en centre-bourg tout en améliorant le fonctionnement et l'attractivité de ce dernier (tant en matière d'espaces publics, d'habitat, de commerces que d'activités économiques). Ce projet a pour objectif d'améliorer la qualité du cadre de vie (aménagement urbain).

### CROISSANCE DE LA POPULATION



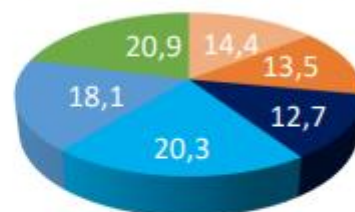
On constate que la population de Brécey est en hausse depuis 1975.

Évolution de la population  
Source : INSEE 2019

La tranche d'âge la plus représentée, selon les dernières sources de l'INSEE, est celle des plus de 75 ans. Cela s'explique, en partie, par la présence d'un EHPAD sur la commune.

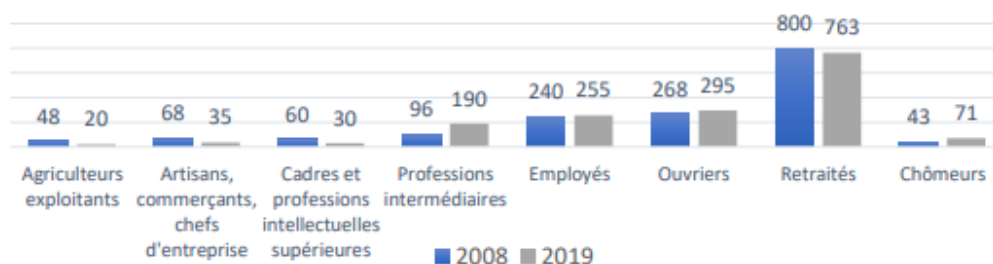
(Le prochain recensement de la population a lieu début 2024, les données pourront donc être mises à jour l'année prochaine)

### LES CLASSES D'ÂGE : BRÉCEY (en %)



Classes d'âge  
Source : INSEE 2019

### POPULATION ACTIVE DES 15-64 ANS SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE : BRÉCEY



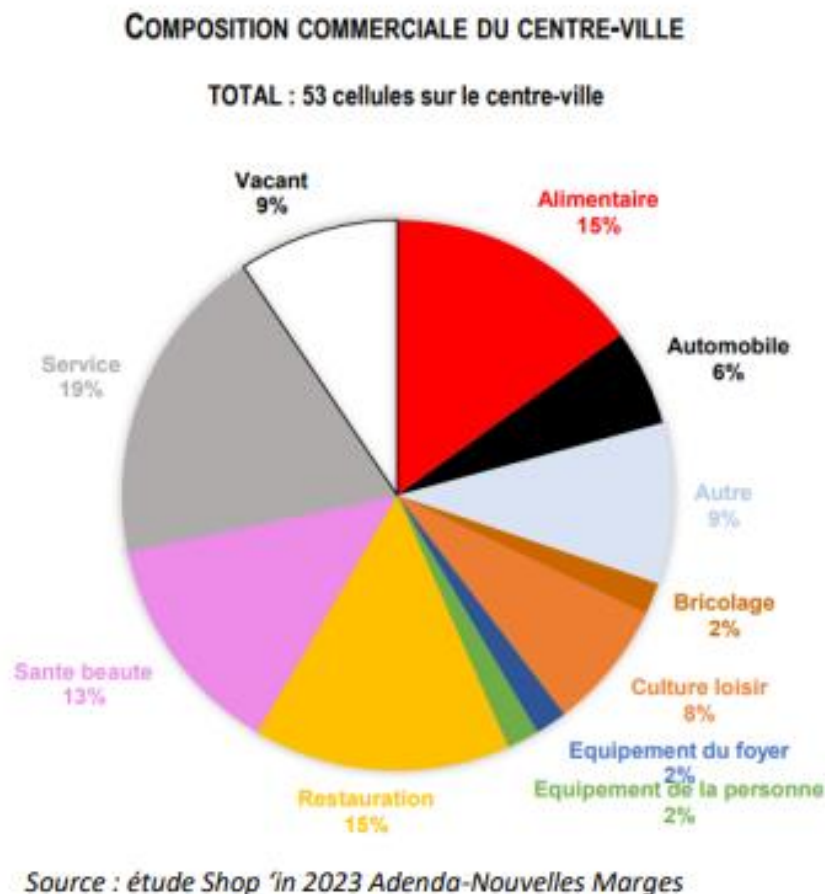
## Un centre Bourg doté de nombreux commerces

La commune de Brécey dispose d'un tissu commercial varié, notamment concernant le commerce alimentaire, ainsi qu'une diversité de services qui structurent le territoire : Cabinet médical, Espace France Services, CCAS, EHPAD, Crèche, Ecoles, Collège ...

De nombreux commerces sont répartis rue du Val de Sée, autour de la place de l'Hôtel de Ville et dans un périmètre de 150 mètres autour de celle-ci. Certains commerces se sont implantés récemment (Presse, Prêt-à-porter, Vrac, Kebab).

Quelques structures sont les propriétés de la commune : l'opticien, la Presse.

Brécey est une ville centre avec des communes-satellites de 70 à 500 habitants. La population des communes alentour vient consommer et utiliser les services de Brécey (commerces et équipements, scolarité des enfants, emplois).



Les commerces de la commune se sont regroupés afin de former une association « Brécey Commerce + » et organisent plusieurs manifestations annuelles : Vide-grenier, « Octobre Rose », Marché de Noël, Quinzaine commerciale, etc...

Des **artisans et des entreprises** sont également présents sur la commune : APTAR STELMI (fabricant de composants en élastomère à usages médicaux, avec environ 300 emplois à Brécey), JAMES SA (84 emplois, charpentes bois), LOISEL LTP (50 emplois, travaux publics), ATOLL électronique (fabrication de matériels hi-fi).



## **Equipements de la commune**

La commune propose de nombreux équipements la rendant attractive :

### **Offre éducative :**

Deux écoles maternelles publique et privée

Deux écoles primaires

Un collège public avec un internat et deux sections sportives : football et équitation

Un restaurant scolaire

Une crèche

Un centre de loisirs

### **Offre culturelle :**

Médiathèque, centre socio-culturel, centre social du Val de Sée, école de musique.

Le comité de jumelage Brécey-Banteln propose des échanges franco-allemands.

### **Offre sportive :**

Halle des sports, salle omnisport, dojo, stade, terrain synthétique de foot, terrain de tennis, 4 terrains en herbe autour du collège, salle Louis Pinson, salle Arsène Garnier, skate parc, ...

Présences d'associations sportives : Vélo Club, Pétanque, Club nautique, les Joggeurs du Val de Sée, Football, Basket Club, Karaté Club, Brécey Rando, Les Cèdres (badminton, tennis de table, remise en forme...), Sociétés de Chasse et de Pêche...

### **Un espace extérieur aménagé pour les habitants et les touristes**

La commune propose un espace de loisirs Pierre Aguiton à un kilomètre au Sud Est du bourg avec un camping, une piscine municipale extérieure, des gîtes ruraux classés gîtes de France (en complément des Mobil-Homes présents sur le camping), un plan d'eau aménagé, tennis, pétanque, plaine équestre, centre équestre.

Cet espace est très apprécié des habitants et des touristes, pour la promenade.

### **Des services :**

Agence postale, un centre de secours, Espace France Services, un CCAS, pôle territorial antenne de la communauté d'agglomération, un EHPAD, un marché tous les vendredis matin sur la place de l'Hôtel de ville, une déchetterie, un cabinet médical, plus de 40 associations (sports et loisirs, équitation, culture, solidarités, éducation, patrimoine, animaux...)

## **Le Patrimoine**

### **Le centre-bourg :**

Le centre-Bourg est un espace agréable. La pierre apparente, l'église Saint-Martin, les maisons de bourg, les statues présentes dans le cœur de bourg (Grenouille des lavandières, statues du Pôle Culturel), constituent un patrimoine local que la commune doit continuer à mettre en valeur. La place de l'Hôtel de ville : son organisation en rectangle et son cadre bâti composé de bâtiments patrimoniaux et de maisons de ville créent un effet d'ensemble remarquable qui fait l'identité de Brécey. Cette place est actuellement conçue essentiellement pour les voitures et son aspect reste trop minéral. Cela ne met, pour l'instant, pas en valeur toutes les qualités architecturales du centre-Bourg ; d'où l'étude en cours dans le cadre de Petites Villes de Demain pour la revitalisation du cœur de Bourg.

L'objectif de la commune est de valoriser ce patrimoine afin de le rendre attractif et attrayant.

### **Caractéristiques paysagères**

#### **Atouts paysagers du Bourg :**

Dans le cadre de l'étude de revitalisation du Bourg, il a été constaté que la commune bénéficie d'espaces verts, qu'elle met en valeur :

##### **- La Trouée Verte :**

Cet espace parcourt la ville depuis le collège jusqu'à la rue des Pèlerins, et se compose d'un cours d'eau et d'espaces enherbés et arborés. C'est un espace très agréable, au calme en plein centre de Brécey, parfait pour un moment de détente, une pause déjeuner dans un espace naturel à l'abri de la circulation et des bruits du centre. Il est possible de se promener sur le cheminement le long du cours d'eau et de se reposer sur un banc à l'ombre sous les arbres.

A long terme, une renaturation de cet espace pourrait être envisagée pour créer un espace de détente compétent à proximité du centre-bourg. Cette reconquête des abords du cours d'eau pourra permettre une meilleure articulation du centre-bourg aux quartiers résidentiels et notamment sécuriser de nombreux parcours quotidiens, notamment ceux des scolaires en ouvrant un couloir piéton de qualité.

##### **- Le Parc des Lavandières :**

Ce petit square en cœur de bourg crée une liaison douce entre la rue des Lavandières et la rue des Pèlerins. Cet aménagement a aujourd'hui plus de 20 ans. Cette ancienne zone humide en cœur de bourg a été drainée pour créer un petit espace de détente. Ce lieu fait partie de l'histoire communale.

#### **Espace Pierre Aguiton :**

Espace de Loisirs retiré du Bourg avec camping (ouvert de juin à septembre), piscine extérieure (ouverte de juin à août), plan d'eau aménagé, plaine équestre...apprécié pour les balades, les marches sportives, courses à pied, entraînements sportifs...

**Autres atouts : Les Bords de Sée, Espace VTT labellisé Fédération Française de Cyclisme...**

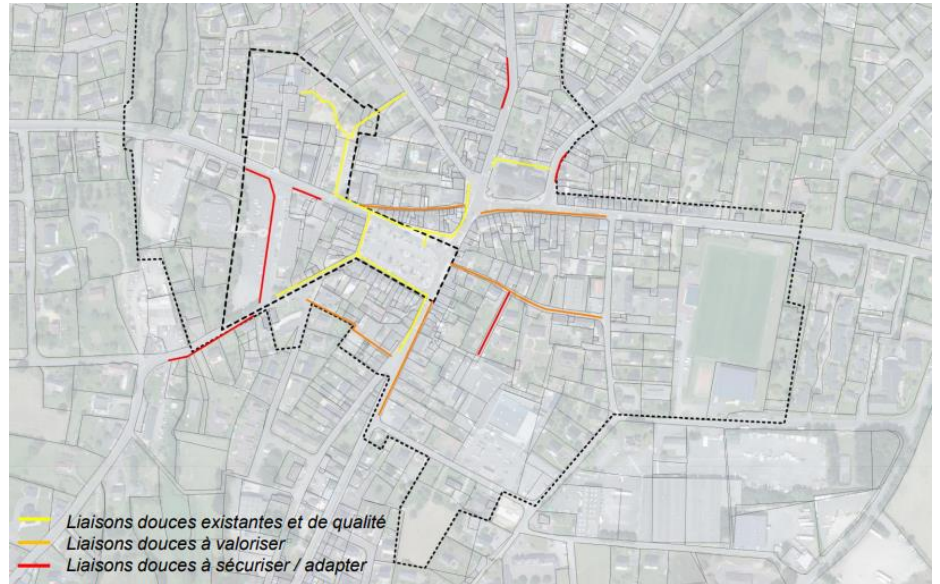


## Mobilité et stationnement au sein de Brécey

Un trafic est important, passant par les deux RD 911 et 999, qui se croisent en centre bourg. La place de la voiture est omniprésente, le nombre de poids lourds est important. La D999 sert de délestage de l'A84.

### Des liaisons douces à mettre en valeur

Un travail sur les parcours piétons hors des zones fréquentées par les voitures est en cours. Le centre-bourg est composé de nombreux îlots calmes, qui sont une solution pour améliorer la qualité de la circulation piétonne et cyclable en centre-ville.



### 3 CIRCUITS À DÉCOUVRIR !

### Les chemins de randonnée :

Plusieurs circuits de randonnée sont proposés sur la commune pour découvrir le patrimoine paysager et architectural de Brécey.

CIRCUIT N°1 Château du Logis	CIRCUIT N°2 A travers les sentiers	CIRCUIT N°3 D'un étang à un autre
<i>Distance</i> : 7 km <i>Dénivelé</i> : 100 m <i>Durée approximative</i> : 1h30 en marchant, 40 à 50 min en courant <i>Départ</i> : Plan d'eau (Espace Pierre AGUITON) <i>Activités</i> : Marche, course, VTT Chemins et petites routes <i>Fléchage</i> : Temporaire été 2022, Joggeurs du Val de Sée <i>Trace GPS</i> : Disponible sur l'application circwi	<i>Distance</i> : 7 km <i>Dénivelé</i> : 100 m <i>Durée approximative</i> : 1h30 en marchant, 40 à 50 min en courant <i>Départ</i> : Espace culturel (Bernard TREHET) <i>Activités</i> : Marche, course, VTT Chemins et petites routes <i>Fléchage</i> : VTT N°4 en majorité <i>Trace GPS</i> : Disponible sur l'application circwi	<i>Distance</i> : 14 km <i>Dénivelé</i> : 200 m <i>Durée approximative</i> : 2h30 à 3h en marchant, 1h15 à 1h30 en courant <i>Départ</i> : Plan d'eau (Espace Pierre AGUITON) <i>Activités</i> : Marche, course, VTT Chemins et petites routes <i>Fléchage</i> : Temporaire été 2022, Joggeurs du Val de Sée <i>Trace GPS</i> : Disponible sur l'application circwi

**CIRCUIT N°1**  
7 km  
Pas à Pas

**A la découverte du château du Logis et de la campagne au sud de Brécey**

Départ : Plan d'eau, Espace Pierre AGUITON. Se diriger vers le centre équestre et suivre la voie piétonne vers l'écurie des écuries. Suivre le chemin qui longe la route sur votre gauche.

1. Au rond-point aller tout droit et prendre le chemin qui descend de manière abrupte.
2. Avant la Croix du Bouillon prendre le chemin sur votre gauche.
3. Descendre sur la D106 traverser le pont de pierre et monter le chemin qui se trouve devant vous.
4. Prendre le chemin assez large sur votre droite puis passer tout près du Château de Vassy (ou du Logis).
5. Attention à la traversée de la D111, faire 200m et prendre le chemin de pierre sur votre gauche qui vous ramène au point de départ.

**CIRCUIT N°2**  
7 km  
Pas à Pas

**A travers les sentiers**

Départ : Espace Culturel Bernard TREHET. Traverser la route qui mène à Avranches (MJC public) puis aller vers l'espace de la Breuille. Le début du parcours est commun au circuit VTT N°4.

1. Juste après le collège, prendre un petit chemin qui descend sur votre gauche, vous passez dans le « trouée verte » traverser le petit cours d'eau au niveau du premier pont puis remonter vers le bâtiment des Carrières. Prendre un petit chemin goudronné qui va vous mener sur un chemin de terre, continuer tout droit jusqu'au lieu-dit la Ferronnière.
2. Passage près des serres atomées.
3. Au lieu-dit la Saignerie prendre la route à gauche puis le chemin de terre un peu plus loin sur votre gauche.
4. Attention à la traversée de la route d'Avranches (D 911).
5. Arrivé au Calvaire du Sablon prendre le chemin sur votre droite puis après à droite, Traverser une petite route prendre un nouveau chemin qui descend puis remonte brusquement. Aller jusqu'au rond-point de l'ancienne gare.
6. Traverser le rond-point, passer derrière les serres funéraires pour prendre le chemin qui remonte vers l'église Jeanne d'Arc.
7. Au sommet du chemin continuer tout droit en laissant la route à votre gauche. Prendre l'allée de l'église de Villy qui vous ramènera sur la place principale de Brécey.

**CIRCUIT N°3**  
14 km  
Pas à Pas

**« D'un étang à un autre ... »**  
Retour au point de départ par une boucle

Départ : Plan d'eau Espace Pierre AGUITON. Prendre le centre équestre et prendre le chemin sur votre droite qui vous amène vers le bout de la Breuille.

1. Sur la place de Brécey prendre la D 911 pendant 400m environ puis prendre le chemin sur votre droite.
2. Passage à gauche des Serres de l'Imette.
3. En bas du lieu-dit la Saignerie, prendre la route à gauche puis prendre à droite 200m plus loin.
4. Suivre le chemin attention aller tout droit NE PAS prendre la descente abrupte sur votre droite.
5. Continuer si vous souhaitez faire une pause au Val de Sée (Bar restaurant, pêche, www.etrangulées.com). Il faudra revenir sur vos pas pour la suite du circuit.
6. Attention à la traversée de la D111 au lieu-dit La Famillier. Redescendre la route puis prendre le chemin sur votre droite.
7. Prendre à droite vers le Champ Bénédic puis passer le lieu-dit la Grattonnière (chemin et petites routes). (2) redescendre la route sur 100m environ et prendre le chemin sur votre gauche.
8. Longer la Sée qui se trouve sur votre droite, au bout du chemin prendre à droite la route qui remonte vers le Sablon.
9. Au Sablon prendre à droite puis chemin tout droit à gauche traverser la D 106 et se retrouver au rond-point de l'ancienne dalle.
10. Continuer tout droit sur 800m pour retourner au plan d'eau.

## ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE

### **Motivations pour l'obtention du Label**

Le fleurissement représente un enjeu stratégique pour le développement et la qualité de vie.

L'équipe municipale a fait de la qualité du cadre de vie, un engagement prioritaire.

La commune s'est engagée avec conviction dans une démarche d'amélioration constante de la qualité de ses espaces publics.

Les objectifs sont principalement :

- Faire profiter les résidents et les touristes d'un décor attractif mettant en valeur le patrimoine et les espaces publics.
- Contribuer au dynamisme local pour s'engager dans une démarche concentrée sur le « bien vivre ensemble » et le développement du lien social.

Le label représente la récompense d'un travail quotidien et la consécration d'un investissement collectif. L'objectif est de faire évoluer l'existant, d'entreprendre des projets cohérents pour le bien-être de tous.

*C'est un enjeu motivant pour la collectivité et ses équipes :*

C'est un travail de concertation entre élus et équipes techniques.

La commune s'est engagée dans une démarche de protection de l'environnement en supprimant l'utilisation de produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces publics.

### **Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement**

Un fleurissement annuel est mis en place dans le centre bourg essentiellement. Brécey a un bourg à concentration urbaine dense avec une circulation importante à certaines heures. La commune effectue un fleurissement renouvelable qui apporte du végétal sur des zones réduites.

Ce renouvellement du fleurissement permet d'apporter un changement de décor tout au long de l'année dans le centre-bourg. Les chrysanthèmes, bisannuelles et bulbes succèdent aux annuelles.

Le choix des couleurs est reporté aussi sur le fleurissement d'automne, chrysanthèmes, pensées, primevères, pomponnette... Ainsi que sur le fleurissement d'hiver et printemps suivant avec la même palette de couleurs pour les bisannuelles et les bulbes. Le choix des couleurs entre bisannuelles et les bulbes est le même pour une meilleure harmonie avec la même époque de floraison pour toutes les variétés de bulbes. Les vivaces, gamme plus large et surtout plus durable, sont utilisées depuis plusieurs années.

Au-delà d'actions municipales décrites dans ce dossier, la commune valorise et incite les habitants à mieux respecter et valoriser leur territoire et ses ressources naturelles. Pour Brécey, obtenir la première fleur, serait :

- Valoriser l'amélioration du cadre de vie des habitants,
- Renforcer l'image « nature » et touristique de la commune,
- Récompenser l'investissement des acteurs mobilisés en interne.

#### **Les acteurs mobilisés :**

Le personnel des services techniques suit les préconisations du service des espaces verts. L'agent de référence, Marion ROULLEY, en charge de la création et de l'entretien, est ponctuellement aidée par une personne mise à disposition par l'association Passerelles d'Avranches (service d'aide au retour à l'emploi). Deux autres agents sont chargés du débroussaillage, désherbage, entretien.

Le budget consacré au fleurissement et aux espaces verts se situe entre 15 000 et 20 000€ par an, en moyenne.

#### **Les formations :**

Les agents sont tous formés Certiphyto. L'agent responsable des espaces verts est formé à la taille des végétaux, à l'entretien des arbres et au fleurissement. Les agents ont suivi une formation également pour la gestion des taupes.

#### **Renforts ponctuels :**

Pour des travaux spécifiques (élagage par exemple), une entreprise spécialisée peut être missionnée. Ainsi, pour des opérations ponctuelles (débroussaillage par exemple), une association d'insertion peut être appelée à intervenir telle que l'association Passerelles Vers l'Emploi du Petit Celland.

Les agents des espaces verts ont en charge :

- Le stade, les squares,
- Les espaces verts accompagnant les voiries (tonte, entretien), les haies,
- Le cimetière
- Les espaces verts accompagnant les bâtiments publics, le nettoyage et débroussaillage du domaine communal,
- Les bâtiments publics (écoles, centre de loisirs, cantine scolaire, mairie...)
- L'arrosage quotidien des massifs et des nouvelles plantations (arbustes et arbres) en période estivale,
- L'ensemble des interventions légales.

Ils assurent ainsi l'entretien de :

- Surfaces enherbées,
- Massifs fleuris, couvre-sol,
- Massifs arbustifs,
- Haies,
- Arbres isolés,
- Arbres d'alignement,

- Zones humides,
- Surfaces minérales et allées,
- Jardinières et bacs,
- Accotements des routes du Bourg, en campagne.

**Jardins familiaux** : création de lieux de jardinage au milieu des quartiers, pour être mis à disposition des habitants et gérés par le CCAS.



**Balade urbaine** : participation de la population dans le cadre du projet de territoire et de revitalisation du centre bourg. Il s'agit d'une marche dans les rues principales de la ville, suivie d'un échange entre la population et les élus afin de discuter des améliorations à effectuer en termes d'accessibilité, d'aménagements piétonniers, des sens de circulation, etc...

Mise à disposition de **composteurs** par la communauté d'agglomération.

**Participation des enfants :**

Depuis 2 ans, les agents des espaces verts travaillent avec le centre de loisirs pour que les enfants réalisent des motifs avec des matériaux recyclés pour embellir les massifs l'été.

**Label Station Verte : label écotourisme.**

La commune adhère au label Station Verte en proposant des séjours en faveur d'un tourisme nature, authentique et respectueux de l'environnement.



## PATRIMOINE VEGETAL

### **Patrimoine paysager et végétal**

Les espaces verts se répartissent sur plusieurs sites aménagés du village et sont composés de diverses variétés. Ils s'étendent sur l'ensemble de la commune et aussi autour des sites touristiques.

La commune de Brécey dispose d'espaces verts répartis sur tout le territoire qui occupent une place importante dans la politique de valorisation du cadre bâti.

Tous les bâtiments et lieux publics (mairie, église, espace culturel...) sont fleuris (massifs de fleurs, d'arbustes et / ou jardinières).

### **Le cadre végétal et le fleurissement**

Les plantes nécessaires au fleurissement du village sont achetées chez les pépiniéristes locaux, « Les Serres de la Ménardière » horticulteur à Brécey, « La Maison.fr » à Brécey, « TERDICI » à Brécey, « Jardins Services » à Hambye pour les arbustes et arbres. Cette pratique a pour but d'acheter la meilleure qualité de végétaux en circuit court.

Les échanges avec les horticulteurs sont très enrichissants. Tous les ans, les élus et les services techniques se concertent pour les plantations sur la commune. Les concertations permettent des harmonies de couleurs, des associations de plantes, des variations de volumes.

Le choix des plantes tient compte de leur adaptation et de leur besoin en eau.

Cette année, nous avons fait le choix de supprimer les petites suspensions, trop gourmandes en temps et en eau (conservation des grands litrages).

Les annuelles et les vivaces sont utilisées dans les suspensions, les vasques, les colonnes et les jardinières. Les vivaces sont utilisées dans la palette végétale car plus durables et moins gourmandes en eau.

En période estivale, le paillage est mis en place pour réduire le désherbage et garder la fraîcheur dans les massifs (lin, sarrazin, cosse de cacao, miscanthus, etc...).

Le terreau utilisé est adapté au climat et aux plantes : terreau écolabel sans tourbe, terreau avec hydro-rétenteur afin de limiter l'arrosage.

### **La préservation des ressources naturelles**

Les arbres, arbustes et massifs sont largement paillés afin de limiter l'arrosage.

Les employés communaux pratiquent le paillage aussi souvent que possible et modifient leurs horaires en été de manière à effectuer l'arrosage aux premières heures fraîches de la matinée.

Des efforts sont faits sur la taille des arbustes pour être plus respectueux d'un port plus naturel.

Les tontes sont raisonnées : l'herbe est coupée plus ou moins courte en fonction des lieux et de leur usage.

Les déchets verts sont emportés à la déchetterie verte. Les déchets de taille sont évacués vers une plateforme de compostage.

L'environnement de chaque massif est pris en compte pour la qualité du cadre de vie et de l'espace.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, aucun désherbant, au niveau des espaces publics est utilisé.

Concernant l'arrosage des jardinières en façades, un système automatique, intégré et programmé a été mis en place.

Les horaires des employés ont été aménagés. Lors des périodes de sécheresse, les consignes préfectorales sont scrupuleusement respectées et portées à la connaissance des habitants.

Dans le bourg, la balayeuse est utilisée, une désherbeuse mécanique est utilisée sur les surfaces stabilisées, les trottoirs. Sinon les bineuses manuelles sont utilisées pour nettoyer. A la place des produits phytosanitaires, il est parfois utilisé des produits de biocontrôle à base d'acide pélargonique.

### **Récupération des eaux de pluie**

Afin d'optimiser l'arrosage, une réflexion est en cours, dans laquelle nous envisageons de créer un dispositif de récupération des eaux de pluie, avec l'objectif, entre autres, de ne pas puiser dans la ressource.

Un plan de gestion différenciée est en cours de réflexion.

# QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

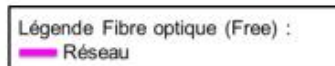
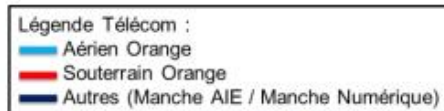
## Effacement de réseaux

Les aménagements de voirie sont précédés de travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de communication.

Ces aménagements ont pour finalité d'améliorer le cadre de vie, dans le respect des normes de sécurité et d'accessibilité.

### - Réseau Télécom

Le réseau Télécom est principalement enterré. Il existe quelques tronçons aériens au nord et dans le centre. La fibre optique est présente, dans le centre-bourg principalement, pour le moment.



- Réseau électrique

Le réseau basse tension est souterrain sur la quasi-totalité de la commune, quelques aériens au nord et dans le centre.

Le réseau HTA est en souterrain sauf au nord-ouest en sortie de commune.

Légende BT (Enedis) :  
— Aérien  
— Souterrain  
● Poste



Légende HTA (Enedis) :  
— Aérien  
— Souterrain  
● Poste





- *Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée)*

La commune s'est engagée à réaliser les aménagements afin d'être au plus près des normes d'accessibilité pour l'ensemble des équipements recevant du public.

- *Propreté*

Les agents des services techniques assurent le nettoyage régulier de la commune (rues, toilettes), ainsi que le ramassage des poubelles installées le long des rues et des promenades. Ils assurent également le nettoyage des points de dépôts des déchets ménagers, papiers, verres et plastiques en cas de dépôts sauvages.

Des sacs plastiques et des poubelles sont à la disposition des habitants et des promeneurs pour les déjections canines.

- *Espaces publics, lieux de lien social*

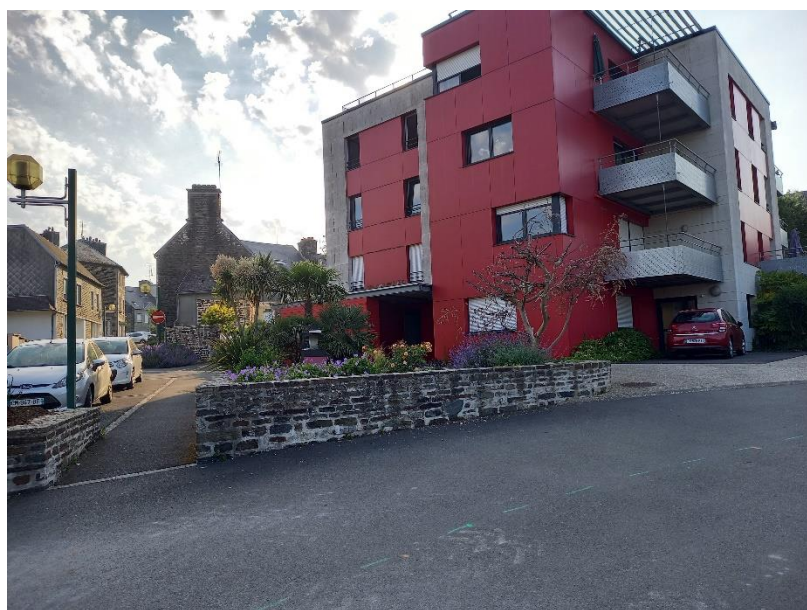
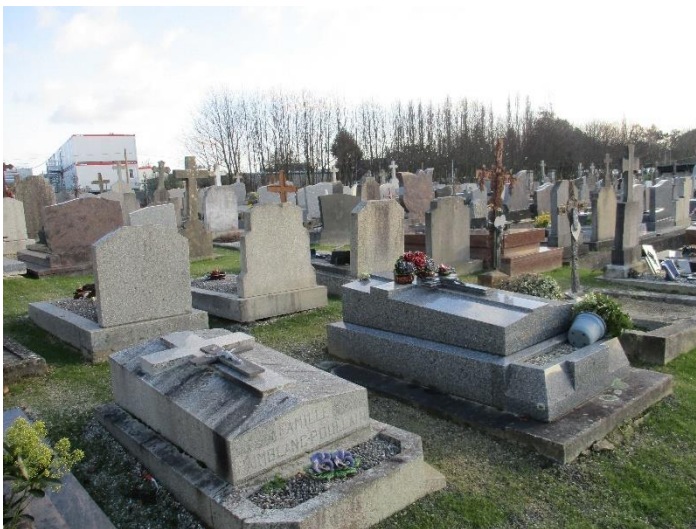
Afin de préserver et développer le lien social, la commune essaie de mettre en place des lieux d'équipements et de services favorisant le bien vivre ensemble. Exemple : centre socio-culturel, centre de loisirs, crèche, aire de jeux à proximité de l'espace intergénérationnel Escalys (séniors)...

- *Permis piéton*

Former les élèves de CE2 à devenir autonomes et responsables dans leurs déplacements piétonniers et inscrire le déplacement piéton dans le cadre du développement durable. Le permis piéton matérialise, auprès des enfants de CE2, une étape dans l'acquisition des savoirs exigés dans le cadre de la rubrique « se déplacer, accompagné, seul ou à plusieurs, dans des espaces identifiés, de plus en plus variés ».

## Exemples d'aménagement paysager

Engazonnement du cimetière



Aménagement en centre Bourg



Aménagement devant la Maison de Services au Public





Square de la Grenouille dans le centre Bourg, et le cheminement piétonnier vers l'aire de jeux.

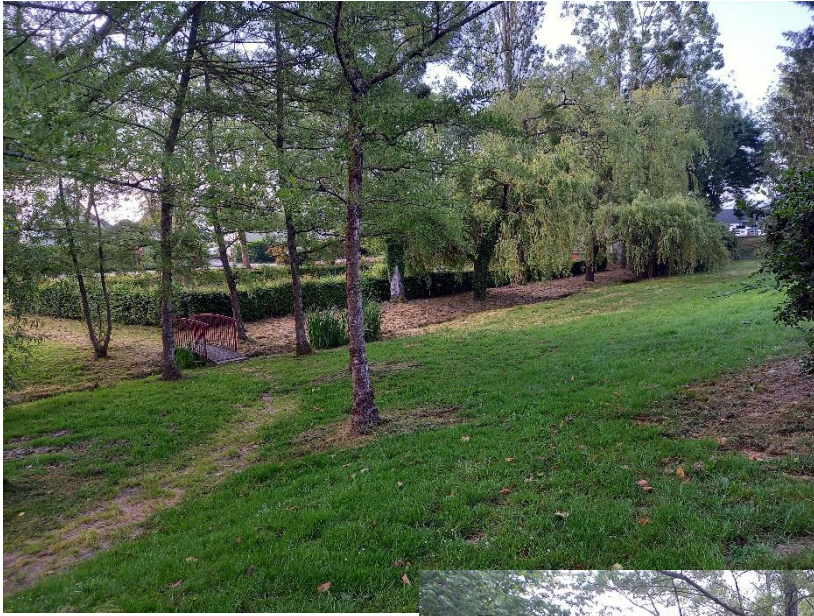




Espace culturel dans le centre bourg,  
avec l'aménagement paysager autour  
de la statue.



La Trouée Verte. Espace naturel en plein centre Bourg.



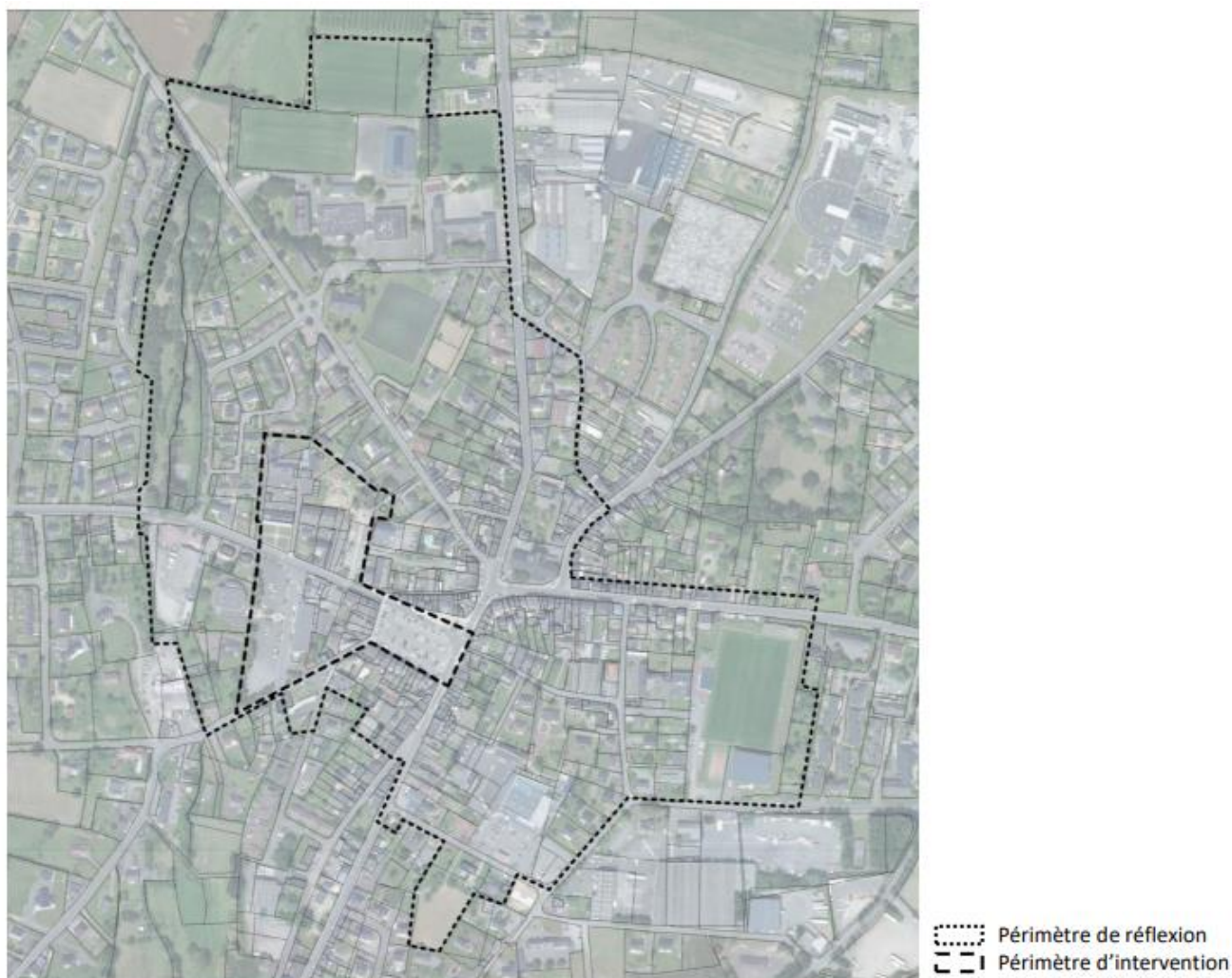
Espace Pierre Aguiton avec son plan d'eau, le camping, la piscine et la plaine équestre.  
Espace retiré du Bourg, se situant en zone de campagne.



## Exemples de fleurissement



## CARTES DE BRECEY

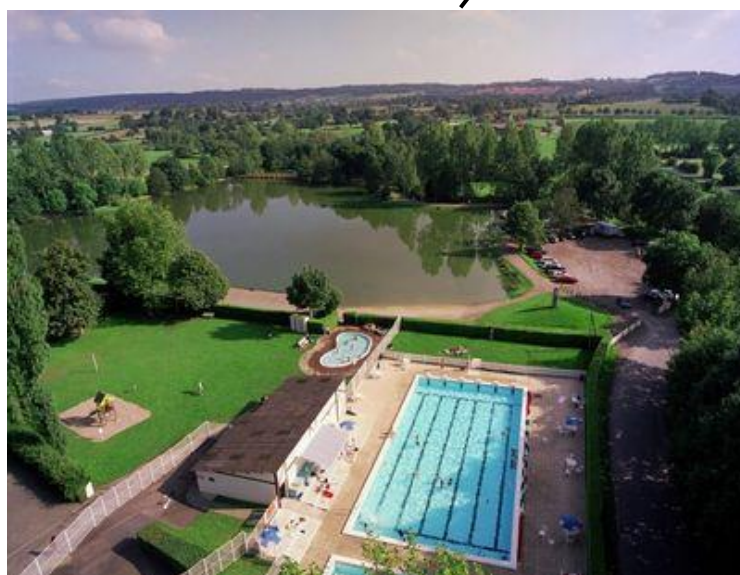


### Projet de territoire :

*Périmètre de réflexion* : cette délimitation correspond principalement au centre-bourg de la commune. Ces zones choisies représentent des enjeux de revitalisation, concernant les thématiques suivantes : habitat, commerce, urbanisme, espaces publics...

*Périmètre d'intervention* : cette délimitation correspond au cœur de bourg comprenant : la place de l'hôtel de ville, la place du marché (parking de l'espace culturel) et l'espace public (jardin des lavandières)...Il s'agit d'un périmètre davantage opérationnel.



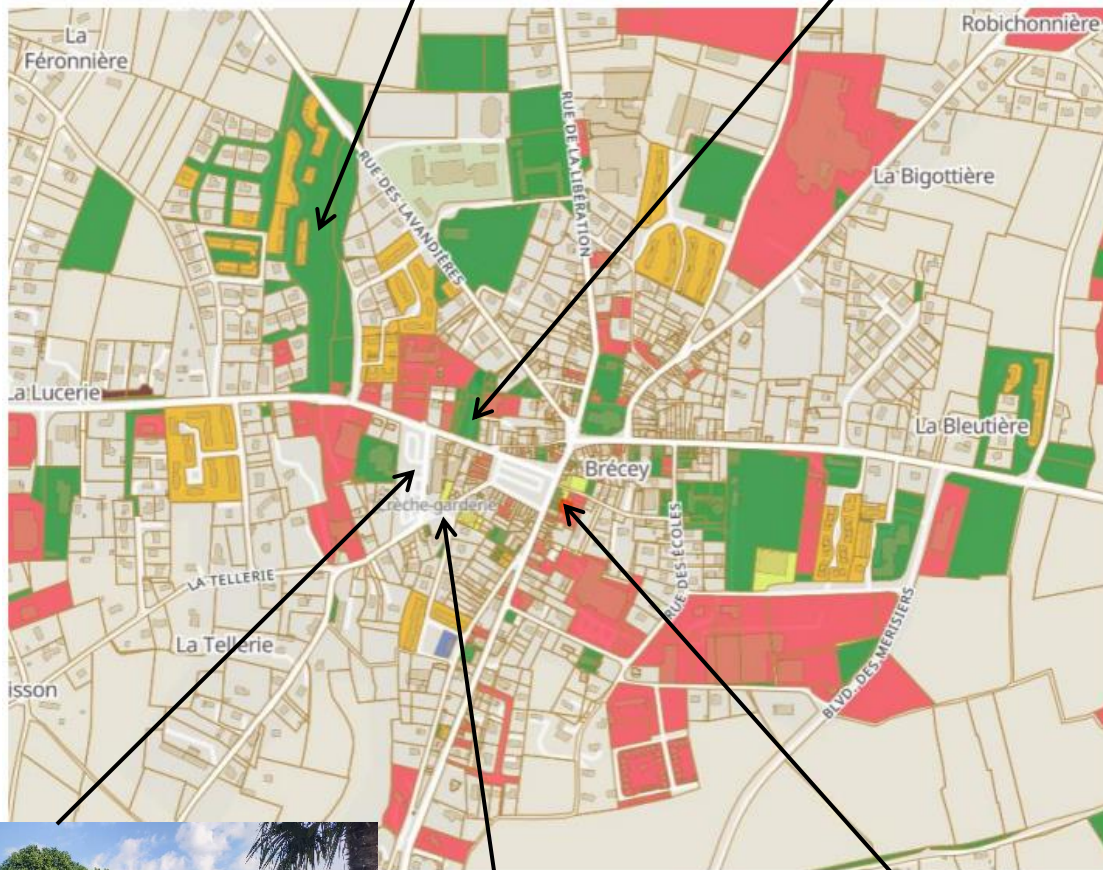


Espace Pierre Aguiton : plan d'eau, piscine, camping, et  
plaine équestre

# La Trouée Verte



# La Grenouille



L'Espace Culturel



Centre Bourg



L'Hôtel de ville